

CONSEIL D'ECOLE 16 mars 2021

Mardi 16/03/2021 de 18h30 à 20h30 en distanciel

Enseignants : MERIDAN Valérie, SALY Corinne, PONT Juliette, AVERLANT Audrey, GUILLOU Adeline, MEUSBURGER Patrick, CHEVIAKOFF Nathalie, NAGAT Olivier, Mme PEDRE

Représentants de parents : M. ESTEVES, M. SANTOS, Mmes Audrey GUERIN, Nathalie MOTREFF, Nadia MISITI, Léa PLECQ, Mmes FROUIN, ESTIENNE Marion, GUILBOT Carole, ZANELLI Sophie

Représentantes de la Mairie : M. RONCARI, maire adjointe et Mme Mameri, responsable de site du centre de loisirs
DDEN : Mme GIRARD

Absentes excusées : Pascaline DOCKX, MAGNAN Nathalie,

Directrice : DOS SANTOS Claire

Compte rendu effectué par Mme Averlant et M.Esteves

I- Points pédagogiques

1. Les évaluations CP/CM2

- CP : les évaluations ont eu lieu entre le 18 et le 25 janvier. Il s'agissait d'un point d'étape pour apprécier la progression des élèves en lecture, écriture et mathématiques.
En français, 31% des élèves de CP sont considérés comme fragiles, en particulier pour la compréhension de phrases lues seuls. Attention, au moment de la passation des évaluations, certains sons n'avaient pas encore été vus, ce qui a rendu le déchiffrage difficile et la compréhension entravée.
En mathématiques, 40% des élèves de CP sont en difficultés pour la résolution de problèmes.
Attention, dans la procédure de correction, seuls les résultats étaient pris en compte, et non le raisonnement. Il peut y avoir par ailleurs, une difficulté de compréhension à la lecture des énoncés pour certains élèves.
Les compétences réussies :
En français : écriture des mots, le nom des lettres, le son produit par les lettres, lire à haute voix un texte.
En mathématiques : comparer des nombres, soustraire/additionner, écrire les nombres entiers.
- CM2 : il y avait trois types de textes, avec un questionnaire sous forme de QCM.
Pour le premier, l'histoire était lue ; il y a eu une bonne réussite des élèves, les questions étaient simples.
Pour le deuxième texte, il y avait des questions de compréhension. IL a été relevé que les élèves avaient déchiffré les questions au lieu de les lire en entier, ce qui a engendré des erreurs.
Le troisième texte portait sur la Coulée verte ; le vocabulaire était difficile.
En classe, le travail de lecture est axé sur la compréhension, explicite et implicite, ainsi que sur l'enrichissement du vocabulaire.

2. Les remises de LSU

Des échanges ont été effectués par chaque enseignant avec les familles dont les enfants sont en difficultés. Evidemment les portes sont restées ouvertes pour recevoir d'autres parents à d'autres moments de l'année. Ces rendez-vous s'échelonneront jusqu'à la fin de l'année pour recevoir les familles en demande.

Nous tenons à porter à votre connaissance que beaucoup de parents ne consultent pas les LSU. En moyenne seulement la moitié d'une classe consulte les LSU. Nous sommes en cours d'effectuer un sondage afin d'en connaître la raison.

Depuis le sondage, une cinquantaine de familles se sont connectées pour consulter le LSU.

Les parents rappellent les problèmes rencontrés lors des connexions par les familles, et remercient l'équipe pour le sondage.

Procédure mise en œuvre en cas de souci de connexion :

- La Directrice réinitialise le code
- Si cela ne fonctionne pas, les parents peuvent utiliser leurs identifiants fiscaux
- En dernier recours, le LSU peut être envoyé par mail par l'enseignant(e) de l'enfant

Pour cela, les parents doivent se manifester auprès de l'enseignant(e) de leur enfant.

Suite au sondage pour améliorer les consultations LSU, 50 nouvelles personnes se sont connectées.

3. Conseils des enfants

3 conseils des enfants ont déjà eu lieu depuis le début de l'année. Afin de respecter au mieux le protocole sanitaire, nous avons réalisé chacun d'eux en 2 groupes : les CP/CE1 ensembles et les CE2/CM1 et CM2 dans l'autre groupe. Lors du second conseil des enfants, nous avons comme invités Mmes EL BAKALI et RIVIERE.

Le projet est en bonne voie en termes de réflexion. La Mairie doit nous dire prochainement quelle est notre latitude en termes de possible et de budget.

Réponse de Monsieur Roncari : la mairie accompagne en principe ce type de projet. Actuellement la mairie a focalisé son action sur les WC et les préfabriqués pour la Cour Jaurès. En effet, le budget a été voté pour la destruction des préfabriqués et la destruction/reconstruction des WC, les travaux devraient intervenir pendant les vacances d'été.

L'aménagement de la cour viendrait après.

II- Projets des classes

1. Point d'étape des différents projets

Depuis le début de l'année, avec le protocole sanitaire et les « menaces » constantes de reconfinement, nous avons beaucoup de difficultés à nous projeter sur du long terme. De ce fait, des projets n'ont pas vu le jour ou se feront de façon tardive.

Thème de travail commun : les éco gestes ça débute

Cours et jardin : Débutera dès la fin des gelées.

Opération sac à dos : non fait

Opération 10 000 cœurs : non fait

Echanges de services (CM2 ensemble, Bleuet/Jasmin et Bleuet/Chardon) ont pu avoir lieu normalement avec l'enseignant qui se déplace au lieu des élèves.

Ecole et cinéma : (pivoine et Jasmin) Suspendu à cause de la crise sanitaire

Toutes les classes de CP et CE1 : voyage dans le temps (expliquer en quoi ça consiste)

Partenariat entre les CP Fuchsia et les CE2/CM1 Bleuet : une histoire a été écrite et illustrée par les CE2/CM1 et offerte aux 2 classes de CP (Fuchsia et Pivoine). En retour, la classe Pivoine a effectué une production plastique qu'ils ont offerte à la classe Bleuet et les Fuchsia sont en cours de création d'un livre à destination des Bleuet.

Le Vendée globe ce projet a été suivi par les classes Fuchsias, Jasmin, Hibiscus et Bleuet. Un travail en lien avec la géographie (latitude, longitude, se positionner sur une carte avec les différents repères, positionner les bateaux sur un planisphère, travail sur le rythme de sommeil, l'alimentation dans un bateau, le nom des différentes parties du bateau, réalisation de maquettes de bateaux...) + livret arts plastiques entre les mers et les océans (avec productions d'écrit de la classe Jasmin et productions plastiques de la classe Hibiscus) entièrement réalisé par Mme MAGNAN.

2. Végétalisation du portail

Un premier rendez vous a eu lieu le 22/01/2021 avec Mme RIVIERE, Mme MAMERI, Mmes PONT et SALY et moi-même. Nous avons, lors de ce rendez-vous, ciblé nos souhaits, estimés les partenaires et fixé un prochain rendez -vous avec un responsable des espaces verts pour avoir les éclairages d'un spécialiste des plantes pour choisir au mieux les essences des différentes plantes par exemple.

Un second rendez-vous a eu lieu le vendredi 05/03/2021. C'est rajouté aux participants du premier groupe, Morgane (animatrice). Nous avons pu échanger sur l'avancement de nos réflexions et de leur organisation. A l'issu de cette réunion, nous avons acté le fait de scinder le projet en 2 phases. Lors de la première année, effectuer les investissements sur le projet de végétalisation du portail de la cour Trosy et l'année suivante, s'occuper de la cour Jaurès qui est un projet à plus grande envergure.

Madame Mameri et Mme DOS SANTOS ont eu un rendez-vous avec M. CASSAR des espaces verts (jeudi 11/03) afin de budgéter le projet cour Trosy, de connaître son opinion sur la faisabilité du projet, ses conseils en terme de choix des

plantes en bacs. Il nous a informés que nous pourrions passer commande via les fournisseurs de la Mairie. Des possibles « dons » sont peut-être envisageables. C'est à l'étude pour le moment.

Le vendredi 12/03, Mme DOS SANTOS a rencontré M. GUITTON qui s'occupe du service technique. Ce rendez-vous avait pour but de savoir si nous pourrions avoir leur expertise pour la réalisation d'échelles de suspension et une demande d'aide pour le ponçage des poteaux du préau Trosy.

Prochain rendez-vous avec tout le groupe (Mmes Riviere, Mameri, Pont, Saly et Dos santos) : vendredi 02/04/2021.

III- points école

1. Point COVID 19

Dernière mise à jour le 09/ 03 / 21.

Les cas COVID ou Variant anglais sont traités de la même manière maintenant. Seuls les variants Sud Africain ou brésilien sont traités de façon spéciale.

Depuis lundi 22 février 2021 les cas confirmés à la COVID-19, élèves et personnels, qu'il s'agisse de cas confirmés de variant ou non et quel que soit le type de test réalisé, feront l'objet d'une période d'isolement de 10 jours.

Si des symptômes surviennent pendant le temps scolaire :

Le directeur d'école ou l'enseignant indique au personnel ou aux représentants légaux de l'élève qu'il ne doit pas revenir à l'école avant d'avoir consulté un médecin;

L'élève revient à l'école si ses responsables légaux attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit. A défaut le retour se fera après 10 jours (si absence de fièvre)

Si cas confirmé :

L'élève ou le personnel «cas confirmé», placé en isolement, ne doit pas se rendre à l'école avant le délai suivant:
10 jours pleins à partir de la date de début des symptômes avec absence de fièvre pour les cas symptomatiques.

Dans la circonstance où trois élèves d'une même classe (de fratries différentes) seraient positifs au SARS-CoV-2, tous les élèves de la classe seront assimilés à des contacts à risque.

Les personnels et les élèves identifiés comme contacts à risque ne sont pas accueillis dans l'école ou l'établissement jusqu'au résultat négatif d'un test RT-PCR ou antigénique réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé. Les responsables légaux des élèves doivent attester sur l'honneur de la réalisation du test et du résultat négatif de celui-ci. En l'absence d'une telle attestation, l'éviction scolaire est maintenue jusqu'à sa production et pour une durée maximale de 14 jours.

En cas de survenue d'un cas confirmé portant la variante sud-africaine ou brésilienne du SARS-CoV-2

L'apparition d'une variante sud-africaine ou brésilienne du SARS-CoV-2 chez un élève implique la fermeture de la classe. Tous les élèves de la classe seront assimilés à des contacts à risque.

Une fermeture de la classe est également mise en œuvre dès qu'un élève est identifié comme contact à risque d'un parent, d'un membre de la fratrie ou de toute personne vivant dans le même foyer que lui contaminé par une variante sud-africaine ou brésilienne.

Quelles sont les recommandations pour les élèves et personnels identifiés « contacts à risque » ?

Pour les personnels, les élèves en école élémentaire,

Les personnels et les élèves identifiés comme contacts à risque doivent immédiatement réaliser un test antigénique, afin de pouvoir déclencher sans attendre le contact-tracing en cas de positivité. Un résultat négatif ne lève pas la mesure de quarantaine de la personne contact.

• Pour les contacts à risque hors foyer, la mesure de quarantaine prend fin en cas de résultat de test négatif (antigénique ou RT-PCR) réalisé à 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé et en l'absence de symptômes évocateurs de la Covid-19. En l'absence de test à J7, la quarantaine est prolongée jusqu'à J14.

• Pour les contacts à risque du foyer, la mesure de quarantaine prend fin en cas de résultat de test négatif (antigénique ou RT-PCR) réalisé 7 jours après la guérison du cas confirmé (soit à J17) et en l'absence de symptômes évocateurs de la Covid-19

Les responsables légaux des élèves doivent attester sur l'honneur de la réalisation du test et du résultat négatif de celui-ci. En l'absence d'une telle attestation, l'éviction scolaire est maintenue jusqu'à sa production et pour une durée maximale de 14 jours pour les contacts à risque hors foyer et 24 jours pour les contacts à risque au sein du foyer.

Les réunions regroupant plus de 6 personnes doivent se tenir en audio/visio conférence.

Les réunions de parents sont vivement déconseillées en présentiel mais peuvent se dérouler à distance.

2. Evolution des cas depuis le dernier conseil d'école

Depuis le 16/09/2020, nous n'avons eu que 5 cas COVID positif sur le temps scolaire. D'autres cas nous ont été signalés mais pendant les vacances.

Je remercie encore une fois mes collègues de leur investissement dans cette situation sanitaire. Depuis la semaine précédant les vacances de Février, l'équipe enseignante a voté un retour à des récréations classe par classe. Cette organisation implique que les enseignants n'ont plus de pause en dehors de la pause méridienne.

Aucun cas adulte.

Pas de tests salivaires prévus à l'école Mairie à ce jour.

Rappel du protocole mis en place le midi, à la cantine : les élèves mangent par niveau, les tables sont séparées de 2 mètres, et les enfants mangent à une place attitrée.

Questions de parents :

- Masques cassés ou oubliés ? Nous avons un stock de masques dans les classes, mais assez restreint.
- Comment les enfants vivent-ils la situation actuelle à l'école ? Globalement bien, ils sont volontaires et courageux. Font parfois preuve d'impatience, en particulier en raison de la contrainte du protocole sur leurs récréations (limites du temps et de l'espace pour jouer, ne pouvoir jouer avec les camarades des autres classes). Il est relevé le problème des masques mouillés au retour de la récréation.

3. Les remplacements lors des absences des enseignants

Il faut tout d'abord signaler que nous avons beaucoup de chance car à l'école Mairie, il y a peu d'absence d'enseignant.

Depuis le début de l'année, nous n'avons pu bénéficier que de 2 remplaçants pour les diverses absences constatées.

La Directrice remercie les familles qui ont aidé en gardant leur enfant à la maison lors d'une absence d'un enseignant, cela a évité des brassages.

4. Plan neige

Nous avons eu cette année la « chance » d'avoir de la neige dans notre région. Malheureusement, ces conditions météorologiques ne sont pas que du bonheur et rendent les cours de récréation impraticables. N'après l'organisation de la ville, ce sont aux dames de services de déneiger une partie de la cour afin de permettre aux enfants de rejoindre les classes. Il faut savoir que le jour de cet épisode neigeux, il n'y avait sur site que 2 dames de services car une était tombée la veille en se rendant au travail et elle est en arrêt de travail jusqu'au 24 mars, une a des problèmes cardiaques ce qui fait qu'il ne restait qu'une seule dame disponible pour ce déneigement.

Avec l'aide de Grégory (animateur) ainsi qu'une maman d'élève de la classe Tournesol, nous avons déneigé un maximum de la cour de récréation pour permettre de rejoindre, le bâtiment principal, le préau ainsi que les sanitaires. Nous aimerions savoir s'il ne serait pas possible que la petite sableuse qui passe dans les rues effectue un passage également dans la cour Trosy (qui est très simple d'accès) ?

Réponse de M. Roncari : pas de logistique particulière prévue pour les écoles dans ce cas : c'est le personnel municipal sur place qui intervient avec les moyens dont il dispose.

IV- Sécurité (moi)

1. Evacuation incendie

La dernière évacuation incendie a été réalisé le mardi 09/03 après midi. Le bâtiment a été totalement vidé en 2 min 12. Il s'agit du premier test avec toutes les classes dans le même bâtiment. De plus, la sécurisation de la cour Jaurès à cause des travaux de l'école privée St Joseph a obligé les classes à se ranger à des endroits différents de ce qui se faisait d'ordinaire.

V- Bilan de la coopérative

Il y a actuellement environ 7300€ sur le compte.

Achats à venir : matériel scientifique, assez coûteux, le matériel nécessaire à la végétalisation des cours (bacs, fleurs, légumes, plantes aromatiques... tuyau d'arrosage, une seconde brouette), et des malles de livres pour pouvoir faire des rallyes lectures dans les différents niveaux de classe.

VI- points parents :

1. Cantine

Une nouvelle ligne de self a été installé pendant les vacances de Février : moins de manipulation car plus de coupelles en vitrine (entrées/desserts), donc un gain de temps.

Une enquête sur le gaspillage a été menée (pesée des déchets sur une semaine), ce qui a permis de rééquilibrer les quantités.

Des fiches de satisfaction sont remplies avec les enfants et les adultes qui déjeunent à la cantine, et des points réguliers sont faits avec la cuisine centrale.

Problème remonté par les parents sur la quantité dans les assiettes. Réponse : les grammages sont faits par rapport à la tranche d'âge.

Questions des parents sur les tarifs et sur le choix parfois impossible en fin de service.

Le tarif de la cantine comprend l'encadrement des enfants pendant 90 minutes et le repas.

Un conseiller culinaire va venir sur site.

2. Communication des classes vers les parents

Une demande des parents élus nous a été faite afin de partager ce qui se passe dans les classes et dans l'école, afin de mieux percevoir l'atmosphère de la classe.

Suite à cette demande, nous sommes beaucoup à avoir envoyé un petit mail bilan sur la classe pour expliquer ce que nous avons fait ou comment nous ressentons les élèves. La moitié des enseignants de l'école ont un journal de classe qu'ils alimentent régulièrement, il y a depuis la rentrée, le site de l'école.

Il faut savoir que les 2 dispositifs que nous venons de citer ne sont que peu fréquentés par les parents. Pour illustrer, seulement 72 personnes sont inscrites à la newsletter du site de l'école sur 270 élèves. De même, à l'échelle des journaux de classe, la moitié des parents de la classe le consulte.

De même, lorsque les enseignants communiquent par le cahier vert, beaucoup reviennent non signé par les parents.

Les enseignants vont évidemment continuer à communiquer sur leurs classes mais nous aimerions également un investissement plus large des familles.

VII- travaux

1. Les sanitaires cf I.3.
2. Les préfabriqués cf I.3.
3. Numérisation : pas d'éléments à ce jour.

Ecole élémentaire Mairie
Tél 01 46 38 13 48

1 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart
Courriel 0921473b@ac-versailles.fr

C. DOS SANTOS